



ERIC BESSON
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le jeudi 22 mars 2012
N°587

Eric BESSON annonce la sélection de 3 projets en faveur du développement des industries du luxe

Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, annonce la sélection de trois projets collectifs de développement des industries du luxe, dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Ministère de l'Industrie début février 2011.

Cet appel à projets poursuit cinq objectifs :

- soutenir la professionnalisation et la mutualisation des moyens des acteurs français ;
- permettre le maintien et la transmission des savoir-faire ;
- soutenir les capacités de création et d'innovation ;
- faciliter le positionnement stratégique et l'approche de nouveaux marchés ;
- favoriser la transmission et la reprise d'entreprises dans le secteur.

Les projets retenus permettront de mener les actions suivantes :

- la mise en place d'un dispositif d'appui et d'accompagnement à la transmission et à la reprise d'entreprises prenant en compte les spécificités du secteur du luxe ;
- l'intégration du « sensoriel » afin de valoriser les qualités perçues par les utilisateurs, comme levier de différenciation, d'innovation et de compétitivité des entreprises du luxe et du haut de gamme ;
- la mise en place d'un pôle d'excellence construit autour de l'imprimerie de luxe, visant à favoriser la transmission des savoir-faire et la protection du patrimoine.

Ces projets seront suivis dans le cadre du Comité stratégique de filière des industries de la mode et du luxe, installé le 14 mars 2011 par le Ministre.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de deux précédents appels à projets, lancés par le Ministère de l'Industrie en 2008 et 2009, qui ont rencontré un large succès et qui feront prochainement l'objet d'une procédure d'évaluation approfondie. Au total, 2,5 millions d'euros auront été consacrés dans ce cadre au soutien des PME de cette industrie.

Les industries du luxe représentent plus de 100 000 emplois industriels et contribuent au dynamisme de nos exportations. Les marques de luxe françaises réalisent ainsi plus de 80 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger et revendiquent une place dominante sur le marché mondial.

« L'industrie française du luxe est stratégique pour la France. Elle représente un capital de savoir-faire à protéger, développer et renouveler. Ces projets permettront d'appuyer le développement des entreprises de ce secteur et de prolonger les initiatives du Gouvernement pour promouvoir le fabriqué en France », a souligné Eric BESSON.

Contact presse :

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13